



# LES ARCHERS DU TANARGUE

RUOMS Le 5 décembre 2023

## Assemblée Générale

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Louis Van Damme, président.

Les membres du club « les archers du Tanargue de Ruoms » se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 25 novembre 2023 à 10 H à la salle du club de tennis des Antalots à Ruoms.

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés, liste des participants en annexe.

Plus de 50% des membres à jour de leur cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le bilan financier nous est présenté par le trésorier Mr Guilbert.

Tous les comptes du club ont été vérifiés par une personne licenciée au club extérieur au bureau.

LES ARCHERS DU TANARGUE

Mairie de Ruoms, 62 Route nationale, 07120 RUOMS

Association loi 1901, numéro W071001654, SIRET 79000974000016, Tel : 06 42 98 50 42



# LES ARCHERS DU TANARGUE

L'assemblée des archers vote et donne quitus au rapport moral du président et au bilan financier de notre trésorier.

Une réunion des membres du bureau uniquement permet la présentation et l'élection de certains nouveaux candidats au bureau.

Sont élus au bureau :

**Président** : Mr Ozil Jean Daniel

**Trésorier** : Mr Guilbert Gérard

**Trésorier adjoint** : Mr Raynaud Eric

**Secrétaire** : Mme Calos Sandra

**Vice-Président** : Mr Van Damme Jean Louis

**Administrateur** Mme Monaci Elodie

**Administrateur** Mme Plo Manuelle

**Administrateur** Mr Cayrier Michel

**Administrateur** Mr Bonnaud Henri



# LES ARCHERS DU TANARGUE

## Présentation du rapport moral du Président

Aujourd'hui nous comptons 62 archers au club 17 jeunes et 45 adultes.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois nous avons une archère suisse licenciée au club.

Je pense que notre réussite est dû à l'attrait du tir à l'arc mais également à 2 choses qui me semble importantes.

- Le mélange des âges dans notre activité ou le plus jeunes à 8 ans ½ et le moins jeune va avoir 80 ans en février.

Le principal moteur de ce club est la convivialité.

Nous souhaitons aussi remercier Mr le Maire et la commune de Ruoms pour :

- Le prêt du gymnase et du terrain annexe aux Antalots,
- Le prêt du matériel lors de nos manifestations,
- Les travaux réalisés l'année dernière sur le pupitre en bois entièrement refait,
- La subvention annuelle.

LES ARCHERS DU TANARGUE

Mairie de Ruoms, 62 Route nationale, 07120 RUOMS

Association loi 1901, numéro W071001654, SIRET 79000974000016, Tel : 06 42 98 50 42



# LES ARCHERS DU TANARGUE

## BILAN SPORTIF 2023

Présenté par Mr Van Damme

Le tir à l'arc étant une pratique sportive, il est normal que nous ayons des licenciés qui pratiquent des compétitions, mais le plus grand nombre préfèrent le tir en forêt et en particulier le tir 3 D sur des cibles animalière en mouse que nous pratiquons sur notre terrain à Lagorce de 8 ha, qui nous est prêté par notre nouveau président et qui permet d'organiser le concours amical chaque année en Mai, nous avons aussi des concours dans la Vallée du Rhône organisés par d'autres clubs.

Nous avons également une épreuve sportive aux Antalots qui est le passage de flèche de progression organisé fin avril avec tous les archers et archères du club qui tirent de 10 m à 70 m suivant leurs niveaux.

Fin de l'assemblée générale à 11h30 part un pot de l'amitié.

Le Président Mr Ozil

Signature

LES ARCHERS DU TANARGUE

Mairie de Ruoms, 62 Route nationale, 07120 RUOMS

Association loi 1901, numéro W071001654, SIRET 79000974000016, Tel : 06 42 98 50 42